



Formation à distance (dist****)

Par **madidu**, le **11/06/2014** à **16:52**

Bonjour,

Voilà je me suis retrouver dans une situation financière catastrophique, c'est découvert une formation à distance qui promettes un travail 6 mois plus tard à laquelle je me suis inscrit on vas dire sans réfléchir, ma situation n'a quelque peu pas changer, mais en se qui concerne cette formation, je n'est pas ouvert un seul de leur livres, et financièrement je n'y arrive plus, je n'en voit pas le bout maintenant il me réclame la somme entière et me menace de passer devant le tribunal, je sais plus quoi faire car à part leur bouquin je n'est plus aucun document j'ai déjà versé 195 € sur 1750€,

Quel option me reste-il, il ya bien un moyen pour ne pas que je paie la totalité de la somme étant donné que je ne fait pas les cours. Et -il possible de pas continuer cette formation, eux me dise non qu'il fallait que je fasse avant 3mois

PS: j'ai débuter tout cela au mois d'octobre 2013

Par **juju25350**, le **11/06/2014** à **18:35**

bonjour madidu . vous avez débuter cette formation chez quelle école !!

Par **madidu**, le **11/06/2014** à **18:43**

J'ai débuter chez école distancia une école d'hôtellerie

Par **juju25350**, le **11/06/2014** à **18:53**

ma fille et chez eu elle par contre n'a jamais rien commencer j'avais envoyer un courrier pour annuler avant les 3 mois mais il lui réclame des sous !!je vous invite a envoyer un courrier avec ar pour leur dire et ne payer plus rien par contre il vont vous harceler vous aller recevoir des courrier simple qui non aucune valeur sauf 1 fois j'ai eu avec ar mais on la tous reçu !! vous reponde a aucun de leur courrier et vous répondez pas a leur coup de fils !! en plus l'école distancia a été radier !! il y a déjà un forum avec l'école distancia et un avec culture et formation qui sont apparemment les même et pat76 répond très bien au questions c'est la que j'ai trouver beaucoup de similitude avec distancia !!

Par **madidu**, le **11/06/2014** à **19:02**

Le probleme c'est qu'il m'ont envoyer des tonne et des tonnes de lettre qu'elle soit en AR ou non, bien evidemment je paie plus rien étant donner que je leur ai jamais communiquer mon autorisation de prelevement je les payait en virement, en ce qui concerne les coup de fils j'ai changer d'adress mail et de n° de tel, les courriers en AR c'est retour à l'envoyeur car je n'es pas le temps de courir auprès de la poste surtout avec les horaires de fonctionnaire qu'il font ; désoler pour ceux qui y travaillent